

S<sup>t</sup>. Germain, 22 février 1880

Mon cher Ami,

Vous allez recevoir deux cents circulaires. Si vous en fait davantage recueillir une dernière afin que j'en passe deux.

Hier soir au lieu la réunion du Conseil de l'Association Française, Notre section a obtenu:

1<sup>o</sup> 300 fr. pour Delord, Feuilles préhistoriques.  
2<sup>o</sup> 600 fr. pour Salmon, publication de cartes paléontologiques de l'Aube.

3<sup>o</sup> 300 fr. Troisième feuille de la gazette de Noyant.  
Je suis parvenu à faire passer cette demande qui avait été repoussée par la Commission. J'ai d'ailleurs ma part de envoié une note préliminaire et chargé le lieu de ces recherches. C'est grâce à ce document que j'ai pu le ramener sur l'écran.

Enfin, sur ma motion, malgré la lettre que vous avez écrite à Masson, on a maintenu les 100 fr. pour instruments attribués à notre Société ou école de Loupess, C'est de l'argent bien

Bien employé pour qu'on ne le cote aux Vaux.  
 Nous devons donc encore doter votre œuvre de  
 quelques moyens de travail. C'est ce but qui est  
 important que notre Association se propose  
 d'atteindre au moyen de nos subventions.

Comme on s'abuse certaines demandes qui s'élèvent  
 ou industrielles, ou judiciaires, ou qui s'appliquent  
 à des entreprises de l'état, nous ne devons pas  
 d'aucun nos subventions. Si nous voyez quelque  
 bon placement dans l'intérêt de la science, si que  
 nous le voyez, nous ne sommes pas mal  
 dotés.

Je vous adresse aussi une de ces lettres d'un  
 jeune s'écrit trouvé dans une grotte de la  
 Dordogne. J'y joins aussi quelques mots d'explication.  
 Votre tout dévoué

G. de Montillet

MINISTÈRE  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX-ARTS

COMMISSION DES MONUMENTS  
HISTORIQUES

SOUS-COMMISSION

D'INVENTAIRE DES MONUMENTS  
MÉGALITHIQUES  
ET DES BLOCS ERRATIQUES  
DE LA FRANCE ET DE L'ALGÉRIE

CIRCULAIRE

Les monuments connus sous les noms de druidiques, de celtiques et auxquels on donne habituellement aujourd'hui le nom de mégalithiques, à cause de la grande dimension de leurs matériaux, sont exposés à une destruction toujours croissante. Ces derniers restes de la primitive civilisation de l'Occident sont menacés de disparaître prochainement de notre sol si des mesures efficaces ne sont prises pour leur protection. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, frappé de la nécessité de prévenir ce qui serait une perte irréparable pour la science, pour l'histoire, pour nos plus anciens souvenirs nationaux, a institué auprès de la Commission des Monuments historiques une Sous-Commission chargée spécialement d'aviser aux moyens de préserver nos monuments primitifs et, avec eux, les plus intéressants de ces monuments naturels, de ces blocs erratiques dont les savants et les artistes réclament également la conservation.

Déjà la Commission de la Topographie des Gaules, devenue aujourd'hui la Commission de Géographie historique de l'ancienne France, a reçu mission de dresser un *Dictionnaire archéologique de la Gaule primitive*, appuyé d'une série de cartes archéologiques et historiques embrassant les périodes successives de nos origines.

La tâche de la Sous-Commission d'Inventaire des monuments mégalithiques est essentiellement différente, tout en concourant au même but : la conservation des monuments des premières époques de notre histoire. Cette Sous-Commission est chargée d'opérer un classement méthodique, contrée par contrée, des monuments mégalithiques et des principaux blocs erratiques encore debout sur le sol de la France et de l'Algérie, classement qui a pour but de provoquer les mesures nécessaires pour en assurer la conservation.

Elle fait donc appel à tous les amis de notre histoire, à tous les amis de la science, en leur demandant de concourir avec elle à cette œuvre qui complétera le grand inventaire qui vient d'être fait à nouveau des monuments de notre architecture nationale par les soins de la Commission des Monuments historiques.

Afin d'arriver à un résultat aussi prompt que possible, les Membres de la Sous-Commission se sont partagé le travail. Les personnes qui auront des renseignements à communiquer sont donc priées de vouloir bien les adresser :

*Pour les Monuments mégalithiques, à Messieurs :*

Henri Martin, sénateur, président de la Sous-Commission, rue Vital, 38, Paris, qui s'est

chargé des départements de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine;

G. de Mortillet, vice-président de la Sous-Commission, château de Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise), chargé de la Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir, Orne, Manche, Calvados, Eure, Seine-et-Oise, Seine, Oise, Seine-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais, Nord, plus de la Corse;

Philippe Salmon, rue Le Peletier, 29, Paris : Aisne, Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Marne, Marne, Seine-et-Marne, Aube, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher, Cher, Allier et Nièvre;

Ernest Chantre, sous-directeur du Musée d'histoire naturelle, 37, cour Morand, Lyon (Rhône) : Côte-d'Or, Haute-Saône, Belfort, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Loire, Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Gard;

Emile Cartailhac, directeur des *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, rue de la Chaîne, 5, Toulouse (Haute-Garonne) : Lozère, Aveyron, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes et Gironde;

Louis Leguay, architecte, 3, rue de la Sainte-Chapelle, Paris : Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Creuse, Indre, Vienne, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée;

Pomel, sénateur, à Oran (Algérie) et rue de Fleurus, 43, Paris : les trois départements de l'Algérie.

*Pour les Blocs erratiques*, à Messieurs :

Daubrée, vice-président de la Sous-Commission, directeur de l'École des Mines, à l'École des Mines, boulevard Saint-Michel, Paris : les Vosges et les centres glaciaires de l'intérieur de la France;

Falsan, à Collonges-sur-Saône (Rhône) : les Alpes et le Jura;

Trutat, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse (Haute-Garonne) : les Pyrénées.

HENRI MARTIN,

SÉNATEUR,

Président de la Sous-Commission d'inventaire des Monuments  
mégolithiques et des blocs erratiques.

La correspondance, *affranchie*, peut être adressée directement à chaque sous-commissaire pour ce qui le regarde spécialement.

Ou bien envoyée, *sans affranchissement*, sous le couvert de Monsieur le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts, avec la suscription :

*A Monsieur le Sous-Secrétaire d'État  
des Beaux-Arts,  
Rue de Valois (Palais-Royal).  
(Monuments historiques.) Paris.*